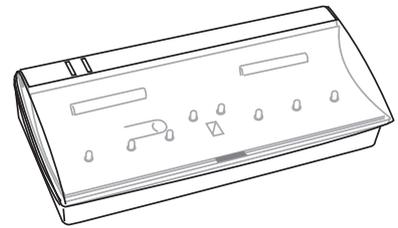


BRIO 10L-b BRIO 10L A -b BRIO 10L COM-b



1- PRESENTATION

BAES d'habitation (B.A.E.H) à LEDs existant en version Standard, Autotestable SATI et Adressable SATI. Ces appareils sont homologués NF AEAS et sont conformes aux normes :

- NF EN 60598-2-22
- NFC 71805 (déc 2000)
- NFC 71820 (juil 99 – SATI)

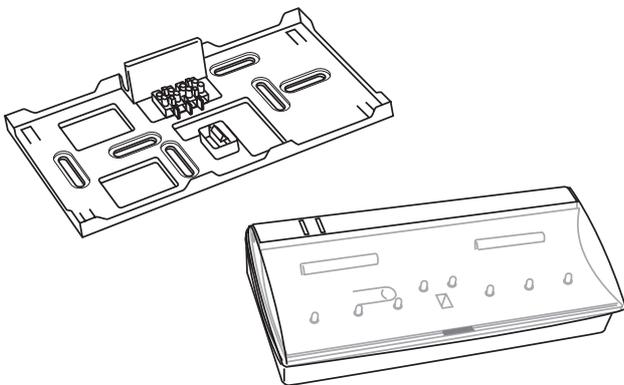


Performance « SATI »

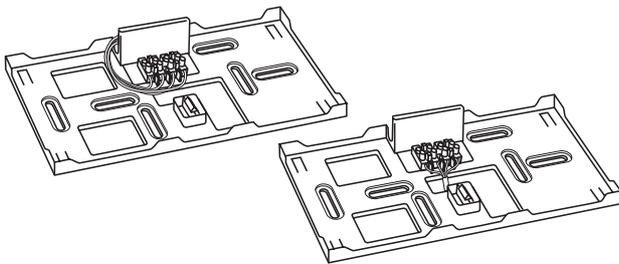
Technologie	Désignation	Référence	Licence
Standard	BRIO 10L-b	245 513	T05002
SATI	BRIO 10L A-b	246 420	T05003
SATI	BRIO 10L A-b laqué	246 429	T05029
Adressable	BRIO 10L COM	247 513	T05004
Adressable	BRIO 10L COM laqué	247 519	T05030

* Les certificats d'homologation sont disponibles sur notre site internet www.kaufel.fr ou sur demande auprès du service commercial.

2- INSTALLATION ET RACCORDEMENT

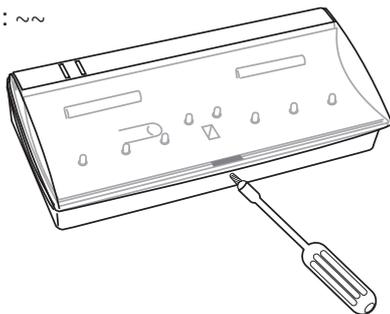


L'appareil est composé d'une patère de fixation, d'un boîtier électronique avec vasque et sa vis de fixation.

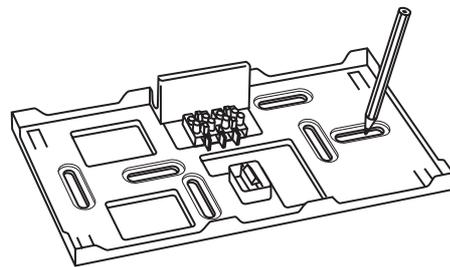


B Une fois la patère fixée au mur (vis diamètre 5 maxi), procéder au raccordement des conducteurs (secteur et télécommande). L'arrivée du câble peut se faire par le haut (parties défonçables) ou à travers l'ouverture de la patère de fixation (située sous le bornier de raccordement).

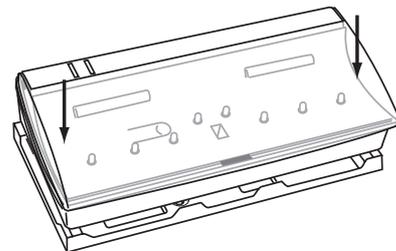
- Secteur : ~



D Placer la pointe de la vis à l'endroit prévu et visser.
Note : Pour faciliter le vissage, pré-percer un trou de diam 2,5 mm



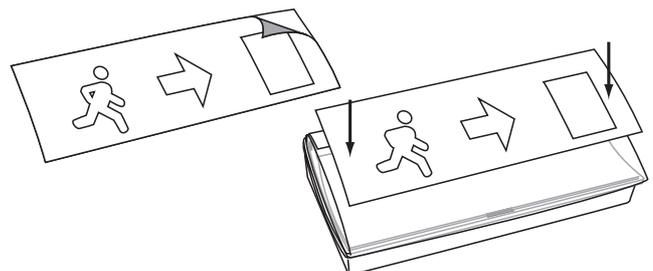
A La patère de fixation du BRIO est percée de plusieurs trous permettant de réutiliser la fixation de la majorité des blocs existant sur le marché. Dans le cas d'un remplacement d'un bloc ancien, utiliser les trous correspondant à l'ancien perçage. Dans le cas d'une nouvelle installation, tracer l'endroit du perçage en se servant de la patère de fixation comme gabarit. Laisser un espace d'au moins 10 mm entre les bords de la patère et le plafond.



C Avant l'embrochage, retirer la vis auto taraudeuse placée sur la patère de fixation.

Embrochage :

Placer l'appareil en face de la patte de fixation et appuyer fortement pour obtenir le clipsage de l'ensemble.



E Décoller la partie qui protège la face autocollante de l'étiquette. Coller ensuite l'étiquette à 5mm du haut de la vasque, en la centrant latéralement.

3- MISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION

• Mettre sous tension l'installation sans aucune interruption pendant 24 heures (bloc opérationnel après cette durée de charge, batterie livrée déchargée).

• Vérifier si les 2 LEDs blanches de veille et la LED verte sont allumées (pour les BRIO 10L A & L COM).



Après 24 h :

• Couper l'alimentation secteur du bloc. Il passe à l'état de fonctionnement (les LEDs blanches de secours s'allument, les LEDs blanches de veille s'éteignent).

• Rétablir l'alimentation secteur du bloc. Il revient à l'état de veille (LEDs blanches de veille allumées et LEDs blanches de secours éteintes).

4- MAINTENANCE

BLOC A TECHNOLOGIE STANDARD

L'article EC 14 du règlement de sécurité impose une vérification périodique des installations d'éclairage de sécurité par l'exploitant. Une maintenance annuelle doit être réalisée par une personne qualifiée et toute anomalie doit être corrigée rapidement (NFC 71-830). De plus, elles doivent être consignées dans un registre de sécurité.

La batterie doit être remplacée lorsque l'appareil n'est plus en mesure d'assurer 5 heures d'éclairage en fonctionnement de secours.

BLOC A TECHNOLOGIE AUTOTESTABLE

Cet appareil effectue automatiquement les tests périodiques définis dans la norme NF C 71-820 ci-dessous :

• En permanence : test de la lampe de secours et de la batterie.

• Une fois par semaine : simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 1 mn pour le contrôle de la commutation de la lampe à l'état de secours.

• Une fois par trimestre (12 semaines) : simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 5 heures pour le contrôle de l'autonomie de l'appareil.

Les résultats des tests sont relevés visuellement auprès de chaque appareil.

Voyant vert allumé jaune éteint	Tests corrects	R.A.S.
Voyant vert éteint jaune clignotant	Défaut lampe(s)	Retour usine
Voyant vert éteint jaune allumé	Défaut batterie	Remplacer la batterie
Voyant vert clignotant	Test en cours	

MAINTENANCE suite

BLOC A TECHNOLOGIE ADRESSABLE

Cet appareil effectue automatiquement les tests périodiques définis dans la norme NF C 71-820 ci-dessous :

Les résultats de ces tests sont traités par une centrale de gestion qui interroge chacun des appareils connectés sur la ligne de télécommande. Ils pourront être imprimés et joints au registre de sécurité de l'établissement.

Pour plus de détails, se référer au manuel d'utilisation de S.E.S.A.M (Système pour Exploitation de Secours Autonome à Microcontrôleur).

PIECES DE RECHANGE

Désignation	Descriptif	Référence
Batterie	2,4v 1,6AH	758 202

5- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Bloc autonome d'éclairage d'habitation.
- Tension nominale d'alimentation : 230v 50Hz
- Autonomie assignée : 5 heures
- Flux assigné : 8 lm
- Température ambiante Ta : 25°C
- Indice de protection : IP 42 / IK 07

6- GARANTIE

Cet appareil est garanti 3 ans contre tout vice de fabrication, pièces et main d'œuvre comprises, excepté les lampes et la batterie, lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales d'installation et d'utilisation.

La batterie est garantie 2 ans.

7- ENVIRONNEMENT



Les accumulateurs qui équipent cet appareil contiennent du Cadmium et peuvent selon le décret N°99-374 du 12 mai 1999, être nocifs pour l'environnement.

KAUFEL
Systèmes de sécurité

DIRECTION COMMERCIALE

Route de St Martin d'Ordon / 89330 PIFFONDS

Tél : 03 86 86 48 48 / Fax : 03 86 86 48 44